

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP F.-X.-GARNEAU  
TENUE LE 17 FÉVRIER 2022 À MIDI DANS LA SALLE DES PAS PERDUS**

**Étaient présent(e)s:**

Voir Annexe

**Ordre du jour**

**0. Procédures initiales**

- 0.1 Constatation du quorum et ouverture de la réunion
- 0.2 Élection du présidium
- 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 16 septembre 2021
- 1. Financement du 22 mars 2022
- 2. Grève du 25 mars 2022
- 3. Présentation de la nouvelle procédure de plainte
- 4. Élections
  - 4.1 Responsable affaires environnementales et international
  - 4.2 Représentant.e secteur techniques
  - 4.3 Représentant.e secteur préuniversitaires
  - 4.4 Étudiante libre
- 5. Charte des droits étudiants
- 6. Enjeux éducatifs et racisme
- 7. Varia
- 8. Procédures terminales
  - 8.1 Levée de la réunion

**0. PROCÉDURES INITIALES**

0.1. Constatation du quorum

Lili-Jeanne Morel constate le quorum à 12h44

0.2. Praesidium

AG-17-02-22.01 **Clémentine Fournier propose, appuyée par Loïc Mimault, Olivier Amiot à la présidence, et Myreille Grenier au secrétariat.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

0.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Clémentine Fournier ajoute le point financement des autobus pour la marche du 22 mars 2022

Marguerite Tousignant ajoute le point grève pour le 25 mars 2022.

AG-17-02-22.02 **Clémentine Fournier propose, appuyé par Lili-Jeanne Martel, l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

0.4. Adoption du procès-verbal du 16 septembre 2021

AG-17-02-22.03 **Clémentine Fournier propose, appuyé par Loïc Mimault, l'adoption du procès-verbal du 16 septembre 2021.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**1. FINANCEMENT DU 22 MARS 2022**

Clémentine Fournier informe l'assemblée qu'il y aura une marche organisée par l'AFESH-UQAM le 22 mars 2022 pour souligner le 10 ans du printemps érable.

AG-17-02-22.04 **Clémentine Fournier propose, appuyé par Claire Nadeau, de financer les autobus pour que les étudiants du Cégep Garneau puissent participer à la marche du 22 mars 2022 à Montréal.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**2. GRÈVE DU 25 MARS 2022**

Marguerite Tousignant nous présente le point

Considérant le fait que nous sommes à un point tournant en ce qui concerne les changements climatiques et l'environnement et que, dans la motion de la CEVES, la justice climatique est un point central des préoccupations actuelles.

Considérant qu'il est particulièrement important de relancer l'élite gouvernementale avant la période d'élection.

AG-17-02-22.01 **Marguerite Tousignant, membre du Front Vert et de l'association étudiante, propose, appuyé par Claire Nadeau, que le cégep Garneau adopte un vote d'une journée de grève le 25 mars pour permettre aux étudiants d'assister à la manifestation organisée par la CEVES à laquelle nous avons démontré notre appui à la dernière AG. Le vote se tiendrait électroniquement d'ici le 24 mars 2022.**

*Clémentine Fournier demande le vote*

Pour : 43

Contre : 1

Abstention : 5

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

**3. PROCÉDURES DE PLAINTES**

Juan fait une courte présentation de la nouvelle procédure de plainte et présente les deux personnes du comité : Anne Samson et Karine Dion.

**4. ÉLECTIONS**

4.1. Responsable aux affaires internationales et environnementales

Lilianne Nyirassari se présente

Lilianne Nyirassari est élue à la majorité

4.2. Représentant du secteur technique

Claire Nadeau se présente

Claire Nadeau est élue à la majorité

4.3. Représentant du secteur préuniversitaire

Loic Mimault se présente

Loic Mimault est élu à la majorité

4.4. Étudiant libre

Karen Daniela Barbosa Hurtado se présente  
Henri Davoin se présente

L'assemblée passe au vote :

Karen Daniela Barbosa Hurtado : 22

Henri Davoine: 7

Chaise : 5

Karen Daniela Barbosa Hurtado est élue à la majorité

**5. CHARTE DES DROITS ÉTUDIANTS**

Juan Higuery fait une présentation du point et souligne que le sujet va être traité en même temps au point 6.

**6. ENJEU ÉDUCATIFS ET RACISME**

Juan Higuery fait une présentation du point

Les étudiants internationaux sont exploités par des politiques injustes. Ils doivent payer 6600 \$ par session, en plus, certains, doivent travailler et étudier à temps plein en même temps, sinon ils se font déportés dans leur pays, plusieurs d'entre eux ayant des familles et des enfants ou au contraire, étant tous seuls au Canada. En plus de ça, des membres du personnel se sont montrés insensibles envers leurs problématiques. Leurs études antérieures sont rarement reconnues et la procédure pour les faire reconnaître est extrêmement ambiguë; ceci a laissé place à des injustices très graves dans le passé. Ce qui est frappant, est la position pusillanime du Cégep, celui-ci ne semble pas dérangé par ce fait et ils offrent des solutions individuelles mais les politiques restent et leurs victimes disparaissent dans le silence, car les

étudiants internationaux ne connaissent pas leurs droits ici. Le Cégep possède aussi le Bureau de l'international, par contre, celui-ci travaille aussi pour les échanges et les voyages, non pour les groupes subjugués.

Ce fait est d'une importance capitale, mais ce n'est qu'un reflet d'une réalité encore qui est encore pire. Comme les étudiants internationaux, les élèves du Cégep Garneau ne sont protégés par aucune politique officielle. Les élèves peuvent donc, se faire maltraiter par n'importe quel acteur du Cégep sans que ça soit encadré dans une politique. Aucune politique du Cégep nous attribue le droit à la dignité et au respect. Il y a des professeurs qui continuent à maltraiter leurs étudiants de façon complètement légal. Pour rajouter à cette situation déshumanisante, le Cégep est mesuré avec un taux de réussite, une moyenne qui évalue les notes des tous les étudiants du Cégep. Il met donc des politiques en place qui viennent promouvoir la réussite académique et non éducative, au détriment de notre santé mentale.

AG-17-02-22.01 **Juan Higuerey propose, appuyé par Claire Nadeau, qu'on demande que le Cégep fasse la mise à jour du projet éducatif et qu'il inscrive dans celui-ci des politiques officielles qui nous protégeront des abus. Ce changement doit éventuellement se voir inscrit dans une charte des droits qui englobe aussi le reste des acteurs non-enseignants. On demande un rejet de la culture de performance et du taux de réussite. Le Cégep doit avoir une approche qui favorise une réussite éducative qui entraînera par la suite une réussite académique. On demande le respect de la pondération de la charge de cours, même s'il faut la recalculer. Finalement on demande au Cégep de sensibiliser son personnel aux enjeux vécus par les étudiants internationaux et on demande aussi une investigation concrète envers les politiques de reconnaissance des cours pour les étudiants internationaux.**

*Clémentine Fournier demande le vote*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

7. **LÈVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée

Clémentine Fournier lève l'assemblée à 13h26

---

Olivier Amiot  
président d'Assemblée

---

Myreille Grenier  
secrétaire d'Assemblée

DOCUMENT DE TRAVAIL